

*Initiatives ministérielles*

Ce n'est pas étonnant que la population s'y perd. Les politiciens eux aussi ont du mal à s'y retrouver. Toutefois, en dépit de cette confusion, le public peut fort bien examiner l'ampleur de la dette nationale, le montant des intérêts à payer et demander s'il existait, et s'il existe toujours, des moyens peut-être plus efficaces de dépenser les deniers publics pour que le gouvernement atteigne son objectif, alors qu'il dépense des milliards de dollars pour se tailler une place dans l'industrie pétrolière et gazière.

Et cela, malgré le fait qu'il peut juger le secteur privé généralement profitable et disposé à livrer concurrence sans sa participation. Les contribuables se demanderont probablement s'il n'y a pas un moyen moins coûteux de réglementer une industrie que d'être propriétaires d'une société qui devient invariablement un jouet politique, un refuge pour de vieux partisans qui deviendront des directeurs bien rémunérés, de même que d'encourager la prise de décisions qui sont politiquement opportunes, mais pas forcément judicieuses sur le plan économique.

Avant de terminer mes observations sur cette motion, je voudrais aborder deux questions connexes, la première étant l'affirmation selon laquelle les Canadiens sont déjà propriétaires de Petro-Canada. La deuxième est que les Canadiens céderont le contrôle de leur industrie et de leur économie en vendant Petro-Canada, ce qu'on appelle généralement la canadianisation à rebours de l'industrie pétrolière et gazière, ce qui est dans l'intérêt national.

Pour répondre à l'affirmation que les Canadiens sont déjà propriétaires de Petro-Canada, beaucoup de gens souligneront le prix que le gouvernement a payé pour s'en porter acquéreur, c'est-à-dire des milliards de dollars. Cependant, si nous tenons compte de la dette et du paiement des intérêts sur cette dette, il saute aux yeux que le gouvernement a peut-être acheté Petro-Canada, mais qu'il n'a pas encore payé la facture. J'ai déjà dit qu'il existe des moyens plus économiques d'atteindre cet objectif.

Néanmoins, même s'il lui reste encore à payer la facture, on prétend toujours que les Canadiens possèdent Petro-Canada. Je pose donc la question suivante: que possèdent-ils au juste? Les contribuables canadiens, qui détiennent des actions dans une société privée comme Imperial Oil, ont le droit en même temps de recevoir des dividendes sur leurs actions, de les vendre et de participer à la croissance de cette société. Ils détiennent la valeur résiduelle de tous les actifs de cette société, et ils ont le droit de faire élire des gens au sein de son conseil d'administration en fonction de la valeur de leurs avoirs.

Quand on dit que les Canadiens possèdent Petro-Canada, nous savons bien qu'ils ne détiennent pas les droits habituels dont je viens de parler, en tout cas, pas directement.

Les contribuables sont obligés de payer pour l'achat de Petro-Canada, mais le Parlement administre-t-il, même indirectement, les opérations de cette société? Étant donné que le gouvernement prend de plus en plus ses distances sur ce chapitre de nos jours, la plupart des Canadiens n'ont pas effectivement l'impression d'être propriétaires de Petro-Canada. Le gouvernement a peut-être cette impression, mais non pas les Canadiens.

Passons maintenant à la question de la canadianisation. Les Canadiens veulent être maîtres chez eux et avoir la haute main sur leur ressources et sur leur avenir économique, et c'est tout à fait légitime et compréhensible de leur part. Cependant, de nombreuses mesures de canadianisation, que les gouvernements ont prises au cours des 20 dernières années, en conjonction avec un ordre des priorités fiscales en conséquence, ont eu des effets contraires aux objectifs poursuivis en matière de canadianisation.

Le moyen le plus efficace dont dispose le gouvernement pour s'assurer que les Canadiens sont maîtres chez eux consiste à faire en sorte que ses programmes financiers et monétaires ainsi que politiques concourent à la force et à la vitalité de l'économie canadienne.

Encore une fois, parlant de la motion, c'est ce qui avantagera l'ensemble du Canada. Malheureusement, on a accordé trop d'attention à des décisions politiques à courte vue qui ont fait augmenter notre déficit, ont ajouté à notre dette, ont nui à la capacité concurrentielle à long terme du Canada et ont empêché les Canadiens d'être, du point de vue économique, maîtres chez eux.

Je souligne que le gouvernement fédéral compte de plus en plus sur les emprunts à l'étranger pour combler ses besoins financiers, ce qui ajoute à son monstrueux déficit. Dans la dette fédérale, la part des capitaux étrangers est passée de 10 p. 100 à 20 p. 100 au cours des six dernières années et parallèlement, la dette réelle a doublé, ce qui signifie que le montant des emprunts à l'étranger a été multiplié par quatre.

Il y a peut-être de quoi s'alarmer puisque cela se passe parallèlement à une récente croissance des emprunts à l'étranger par les paliers provincial et municipal de gouvernement et par le secteur privé parce que le gouvernement fédéral a profité de sa priorité d'emprunt sur le marché national de sorte que les autres emprunteurs n'ont pas eu le choix: s'ils voulaient de l'argent, il leur fallait aller à l'étranger.